

CAISSE DES ECOLES DE NEUVY EN SULLIAS

SESSION ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix huit Décembre à dix huit heures quinze, le comité de la Caisse des Ecoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de FOURNIER Hubert, Maire

Membres de la Commission présents :

MM FOURNIER, LUCAS, SAMPEDRO, BOBIN, BLANCHARD (Conseil municipal)

Délégués Parents d'Elèves : MMES MOSKURA, PROUST, FOURNIVAL

Membres du personnel : MMES GAUTHIER, DEROUET, PICARD

Membres de la commission absents : Mme CHAPOTAT (ou autre représentant de l'Ecole)

TARIFS REPAS 2016

Conformément aux dispositions du décret du 29 Juin 2006 précisant qu'aucun taux maximum d'augmentation n'était fixé annuellement, le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré, décide d'appliquer une **augmentation de 1.5 % à compter du 1^{er} Janvier 2016**

Les nouveaux tarifs seront fixés ainsi :

- 1^{er} enfant d'une même famille : 3.40 € x 101.5 % = **3.45 €**
- 2^{ème} enfant d'une même famille : 2.91 € x 101.5 % = **2.95 €**
- 3^{ème} enfant d'une même famille : 2.55 € x 101.5 % = **2.58 €**
- Repas occasionnels : 4.00 € x 101.5 % = **4.06 €**
- Repas adultes : 5.46 € x 101.5 % = **5.54 €**

QUESTIONS DIVERSES

- Les délégués de parents signalent qu'il faudrait envoyer plus régulièrement les facturations de manière à ne pas avoir 2 factures à régler en même temps. Effectivement, la facturation de septembre et Octobre a été reçue en même temps que celle d'octobre, mais cela est due aux vacances de la Toussaint qui étaient de bonne heures. La facture de Septembre a été établie début Octobre, et celle d'octobre a été transmise dans la 1^{ère} semaine des congés vers le 22 Octobre.
- Une remarque a été transmise par mail concernant la quantité de nourriture. Certains enfants se plaignent de ne pas avoir assez à manger. Les personnes responsables du restaurant scolaire, signalent qu'il y a beaucoup de déchets dans les assiettes des enfants. Certains enfants mangent plus que d'autres, mais dans l'ensemble, elles n'ont pas de retour négatif. Sur les menus, il est précisé fruit ou yaourt, donc effectivement tout le monde n'a pas de fruits, mais de toute façon, c'est un fruit ou un yaourt et pas deux.
- Il serait peut-être utile de sensibiliser les enfants sur le problème des déchets laissés dans les assiettes et voir ce qu'il est possible d'organiser en ce sens pour éviter le gaspillage. Par exemple, peser dans un seau tous les restes des repas et afficher le résultat.
- Mme GAUTHIER signale qu'à ce jour 16 adultes, 84 grands et 48 petits prennent les repas au restaurant scolaire.

- M. LUCAS signale qu'une rencontre a été organisée entre le personnel communal (cantinières et surveillantes) avec M. BOBIN, pompier au centre de secours de Châteauneuf sur Loire, pour établir la procédure à suivre en cas d'incendie. Ce règlement sera affiché, ainsi chacun saura ce qu'il aura à faire. Un exercice sera programmé prochainement.

Le Président

Les Membres